

Éducation

Treize postes supprimés dans les collèges du département

Le Comité social d'administration spécial départemental s'est réuni jeudi dernier. Les collèges de la [Manche](#) devront rendre l'équivalent de 13 postes d'enseignants.

Le Comité social d'administration spécial départemental (CSA SD) qui examine les moyens attribués aux collèges pour la rentrée de septembre 2025 s'est tenu jeudi 30 janvier à [Saint-Lô](#). Il y a été confirmé ce que les syndicats d'enseignants avaient appris en début de semaine lors d'une réunion à l'académie de [Normandie](#): les collèges de la [Manche](#) devront rendre l'équivalent de 13 postes d'enseignants, soit 234 heures de cours.

Deux postes en moins dans le premier degré, cinq dans les lycées

« Notre administration le justifie par la baisse des effectifs prévus (16 285 élèves), qui correspond à 166 élèves de moins par rapport aux chiffres actuels. C'est donc un poste d'enseignant supprimé pour 12 élèves de moins pour cette rentrée », calcule [Pascal Roger](#), cosecraire académique adjoint et cosecraire départemental [Manche](#) pour le SNES-FSU. « Si on regarde depuis 2014, nous sommes exactement dans le même tempo. En dix ans, ce sont 145 postes qui ont été détruits dans les collèges de la [Manche](#). »

Par-delà les effectifs, les syndicats actent que si les groupes de niveaux ne seront pas, *a priori*, mis en place en 4^e et 3^e, ils demeureront en revanche pour les 6^e et 5^e, « alors que les textes réglementaires qui les instituent ont été invalidés par le Conseil d'État et qu'aucun autre texte n'est paru à ce jour ».

« On nous inflige une réforme inefficace, stigmatisante pour les élèves et qui désorganise les établissements. Une réforme de tri social que la profession n'approuve pas. Les restrictions de moyens systématiques qui s'imposent, avec un management brutal, accroissent la souffrance au travail d'un nombre toujours plus grand de personnels (enseignants, AESH, CPE, AED...) », déplore [Pascal Roger](#).

Ce dernier pointe du doigt « le déni de (notre) administration, s'enfermant dans un *discours positif* tellement loin de la réalité vécue par les personnels ».

Noter que parallèlement, ce sont deux postes en moins qui sont prévus dans le premier degré, tandis que cinq postes devraient être retirés dans les lycées généraux et technologiques de la Manche.

C. G.



Les collèges manchois devront rendre treize postes à la rentrée scolaire 2025-2026. Archives - Jean-Paul BARBIER